



Quels frais contient la pension alimentaire

Par **isabelle**, le **19/11/2010** à **08:28**

Bonjour, mon ex-compagnon ne veut pas partager les frais comme, carte de transport club de sport, frais de vêtements, appareil dentaire, frais rentrée scolaire pour mes deux enfants et dit que je dois utiliser la pension alimentaire et la caf (je n'ai pas droit à l'allocation pour la rentrée des classes) pour palier à tout cela est-ce vrai ou pas du tout ? Ou puis je trouver un texte de loi à ce propos ? merci

Par **fabienne034**, le **19/11/2010** à **08:32**

bonjour, si il vous laisse la CAF et verse une pension alimentaire, il n'a plus rien à payer légalement. Pour tout savoir sur le divorce et la pension alimentaire : <http://www.fbis.net/Divorceinfo.htm>

Par **mimi493**, le **19/11/2010** à **11:19**

Le père doit payer ce que le jugement lui dit de payer. Si le jugement ne parle pas de partages de frais précis, c'est que la PA sert à payer les dits frais